

DOSSIER DE PRESSE

27 juin 2024

Heurts de véhicules d'intervention sur autoroute : « Quand allez-vous percuter ? »

Une campagne nationale d'alerte et de sensibilisation
à la sécurité des intervenants sur autoroute



Crédits : Gaël Arnaud pour VINCI Autoroutes

Malgré les multiples campagnes de sensibilisation rappelant l'importance de la vigilance au volant et du respect du corridor de sécurité, ce sont 24 véhicules d'intervention qui ont déjà été heurtés sur le réseau VINCI Autoroutes depuis le 1^{er} janvier 2024, le plus souvent par des conducteurs endormis ou inattentifs. Le 3 mars dernier, un agent autoroutier a perdu la vie dans l'exercice de son métier sur l'autoroute A8, et son collègue a été grièvement blessé.

Face à cette situation intolérable, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes relancent ce jeudi 27 juin, à quelques jours des premiers grands départs en vacances, la campagne « Quand allez-vous percuter ? », une opération-choc pour témoigner de la colère des personnels intervenant sur les routes et autoroutes, appeler les conducteurs à plus de vigilance au volant et les sensibiliser au respect du corridor de sécurité.

A partir du 27 juin, 24 fourgons accidentés, soit autant que de heurts depuis le début de l'année, seront symboliquement installés sur des sites de grand passage, successivement à proximité des barrières de Saint-Arnoult-en-Yvelines (A10), du Capitou (A8), de Lançon-de-Provence (A7) et de Vienne (A7). Cette nouvelle campagne itinérante a pour objectif de faire prendre conscience aux conducteurs de la dangerosité de certains comportements et des conséquences parfois dramatiques que le manque de vigilance ou de sommeil, première cause d'accident mortel sur autoroute, peuvent aussi avoir sur la sécurité des femmes et hommes en jaune.

Chaque étape sera l'occasion de sensibiliser à l'importance de la règle du corridor de sécurité. Intégrée au Code de la route depuis 2018, celle-ci n'est toujours pas appliquée systématiquement par 2/3 des conducteurs français (67%)¹. Elle doit pourtant être strictement respectée à l'approche d'un véhicule en intervention (fourgon de patrouille, camion de dépannage, véhicule des forces de l'ordre, pompiers, ...) pour ne pas mettre en danger la vie des intervenants, tout comme celle des conducteurs et de leurs passagers : je ralentis, je m'écarte ou change de voie.

L'interpellation « *Quand allez-vous percuter ?* » s'inscrit dans la continuité de la semaine spéciale de la Sécurité des femmes et des hommes en jaune, qui s'est déroulée du 17 au 24 juin derniers. Elle sera également relayée tout au long de l'été sur les réseaux sociaux, via les comptes de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes.

Une opération choc pour interpeller les vacanciers

Patrouilleurs, agents autoroutiers, dépanneurs, gendarmes, pompiers, ... tous interviennent régulièrement sur le réseau autoroutier auprès de conducteurs en difficulté, pour leur porter assistance. Au-delà de la protection directe des voyageurs, ces « *anges gardiens de l'autoroute* » œuvrent au quotidien, 24h/24 et 7j/7, pour prévenir les accidents : surveillance et entretien du domaine autoroutier, ramassage des objets sur les voies, protection en cas de congestion..., ils sont un maillon essentiel de la sécurité de tous et contribuent activement à faire de l'autoroute un réseau 5 fois plus sûr que toute autre infrastructure routière.

Or, leur sécurité est régulièrement mise en péril par des comportements irresponsables. Depuis le début de l'année, ce sont 24 véhicules d'intervention, soit un par semaine en moyenne, qui ont été percutés sur le réseau VINCI Autoroutes, le plus souvent sur une section offrant de bonnes conditions de visibilité, et alors même que les dispositifs de signalisation sont activés (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit...).

Formés et entraînés, les agents autoroutiers travaillent dans le cadre de procédures strictes, éprouvées, et maintes fois répétées. **Le seul paramètre qu'ils ne maîtrisent pas est le comportement des autres conducteurs.**



Or, dans près de trois accidents sur cinq touchant le personnel en intervention, l'inattention ou la somnolence des conducteurs sont en cause², avec parfois des conséquences dramatiques : le 3 mars dernier, un agent autoroutier a ainsi perdu la vie dans l'exercice de son métier sur l'autoroute A8, et son collègue a été grièvement blessé.

Face à ces comportements inadmissibles, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes réitèrent, à l'occasion des grandes migrations estivales, l'opération « *Quand allez-vous percuter ?* », campagne itinérante d'envergure conçue pour interpeller un maximum de conducteurs sur la route des vacances. 24 fourgons percutés seront ainsi exposés pendant 15 jours, à partir du 27 juin, successivement à proximité de quatre des principales barrières de péage du réseau VINCI Autoroutes : Saint-Arnoult-en-Yvelines (A10), Le Capitou (A8), Lançon-de-Provence (A7) et Vienne (A7), qui voient passer des millions de véhicules durant l'été.



¹ 14^{ème} édition du Baromètre de la conduite responsable publié en mai dernier par la Fondation VINCI Autoroutes

² Bilan sécurité du personnel en intervention sur autoroutes concédées 2022 - ASFA

Cette démarche, dont l'objectif est de réveiller les consciences et d'appeler l'ensemble des conducteurs à garder les yeux grand ouverts sur la route, sera également relayée à travers de nombreuses activations digitales sur les réseaux sociaux, via les réseaux sociaux de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes, sous le hashtag #QuandAllezVousPercuter.

Somnolence, inattention, distraction, non-respect des distances et du corridor de sécurité : des comportements dangereux qui malheureusement perdurent

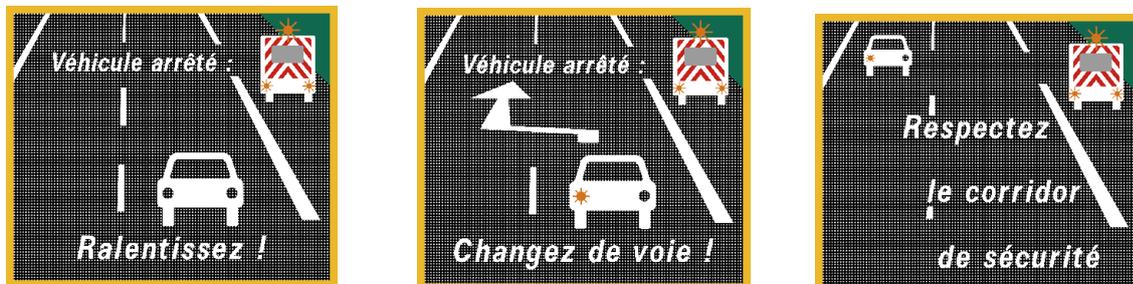
Publiés en mai dernier³, les résultats de la dernière édition du baromètre de la conduite responsable, réalisé depuis 14 ans par la Fondation VINCI Autoroutes, révèlent un état des comportements au volant particulièrement préoccupant :

- **87%** des conducteurs déclarent qu'il leur arrive de **détourner le regard de la route plus de 2 secondes** alors qu'ils sont au volant ;
- **65%** reconnaissent **téléphoner au volant** ;
- **43%** prennent le volant alors qu'ils se sentent **très fatigués** ;

A ces comportements dangereux s'ajoute le **non-respect de la règle du corridor de sécurité**, malgré son inscription au Code de la route depuis septembre 2018. Sur ce point, même si la connaissance de la règle progresse, **67% d'entre eux disent toutefois ne pas l'appliquer systématiquement**. Ces chiffres traduisent l'insuffisante perception, par les conducteurs, du danger qu'ils représentent pour les personnels intervenant sur les voies.

Des panneaux pédagogiques expérimentaux déployés le long du réseau VINCI Autoroutes

Afin de renforcer la lutte contre les heurts de fourgon, le ministère des Transports a publié, le 5 avril 2022, un arrêté relatif à « l'expérimentation d'une signalisation routière d'information relative à la règle du corridor de sécurité à appliquer en cas de présence d'un véhicule immobilisé ou circulant à faible allure sur la bande d'arrêt d'urgence en faisant l'usage de ses feux de détresse ou de ses feux spéciaux ».



Cette expérimentation porte sur le déploiement, le long des axes autoroutiers, d'un ensemble de 3 panneaux indissociables, espacés de 300 mètres, décrivant successivement les trois étapes nécessaires au bon respect de la règle du corridor de sécurité. Sur le réseau VINCI Autoroutes, ce triptyque pédagogique a ainsi été déployé en 7 points, sur des axes particulièrement fréquentés :

- A7, à hauteur de Sénas, en direction de Lyon, et de Vienne, en direction de Marseille ;
- A8, après la bifurcation A8/A52, en direction de Nice ;
- A10, après la barrière de Virsac, en direction de Paris ;
- A11, après l'échangeur d'Ablis en direction de Chartres ;
- A62, après la barrière de St Selve, en direction de Toulouse ;
- A63, après l'échangeur de Ondres, en direction de Bayonne.

³ L'ensemble des résultats du Baromètre français de la conduite responsable est disponible sur [le site de la Fondation](#)

A l'image du dispositif mis en place il y a quelques années sur les autoroutes pour promouvoir le respect des distances de sécurité, ces trois panneaux ont pour objectif de rappeler la règle du corridor de sécurité, dont le non-respect est aujourd'hui passible d'une amende de 135€ et d'un retrait de points.

PatrolCare, l'Intelligence Artificielle au service de la sécurité du personnel en intervention

Afin de renforcer les dispositifs de sécurité dont sont équipés l'ensemble des véhicules d'intervention, Cyclope.ai, filiale de VINCI Autoroutes, a développé PatrolCare, un dispositif d'alerte innovant qui permet d'avertir le personnel en intervention lors de la survenance d'une trajectoire de véhicule potentiellement dangereuse.

Le principe de la solution est simple : moins de deux secondes après l'arrêt du véhicule d'intervention, un périmètre de sécurité virtuel est défini par la solution à l'aide d'une caméra (sur une zone de 200 à 250 mètres à l'arrière du véhicule). Les images sont ensuite analysées en temps réel par une intelligence artificielle capable de détecter toute trajectoire de véhicule potentiellement dangereuse pour l'intervenant. Dès qu'un véhicule est détecté dans ce corridor virtuel, des dispositifs d'alarme sonores et/ou lumineux sont déclenchés, alertant ainsi l'intervenant mais également le conducteur du véhicule dangereux pour qu'il modifie sa trajectoire.

Conçu en laboratoire par les équipes de Cyclope.ai, PatrolCare a ensuite été déployé sur le terrain, en partenariat avec VINCI Autoroutes, pour valider la robustesse du matériel, la facilité d'appropriation par les agents autoroutiers testeurs et en optimiser l'algorithme. Une fois cette phase pilote réalisée, le déploiement de PatrolCare a pu être lancé auprès des équipes VINCI Autoroutes. 40 fourgons d'intervention de VINCI Autoroutes en sont déjà équipés et près de 200 le seront d'ici la fin de l'année 2024. D'autres professionnels de la route, exploitants ou intervenants, ont d'ores et déjà partagé leur intérêt pour cette innovation, qui a reçu le Prix de l'Innovation 2024 de la Sécurité Routière.

Contact Presse :

Juliette LOISELLE, juliette.loiselle@vae-solis.com, 07 81 91 48 29

Catherine GALERNE-GLOAGUEN, catherine.galerne-gloaguen@vinci-autoroutes.com, 06 19 31 30 85

Samuel BEAUCHEF, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

Depuis 2022, la Fondation soutient également des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- *Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;*
- *Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;*
- *Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.*

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> – [Twitter](#) - [Facebook](#) - [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

FONDATION



Bien (se) conduire



A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)